

PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CERTIFICATION UNAFORIS - 2026

Intervenir auprès des personnes avec
troubles du spectre de l'autisme



www.irtsca.fr

  irtsca + international_irtsca + cfa_irtsca

 school/irts-champagne-ardenne

 bit.ly/youtube-irtsca

 irtsca.bsky.social

LE PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CERTIFICATION UNAFORIS

INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Alors que toutes les études/ enquêtes soulignent que la prise en charge des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) doit être individualisée et que les pratiques professionnelles des personnes travaillant dans le champ des TSA doivent être sans cesse adaptées, le constat est fait que les cursus de formations initiales restent généralistes avec peu d'enseignements dédiés à l'autisme.

C'est pourquoi l'UNAFORIS a souhaité construire une formation complémentaire certifiante dédiée à la question de l'autisme pour les professionnels afin de répondre à cette demande et à celle des familles. Sous la responsabilité de France Compétences et conformément à l'inscription au Répertoire spécifique des certifications et habilitations (RS), l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (UNAFORIS) est habilitée à délivrer le certificat "Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme".

L'IRTS CA en tant qu'acteur de la formation en autisme s'associe à l'UNAFORIS pour permettre la délivrance de cette certification sur le territoire de l'ante-région Champagne-Ardenne.

Pour permettre cette certification, l'UNAFORIS a ainsi élaboré un référentiel de compétences et d'évaluation déposé au RS de France Compétences sous la référence de la fiche N° RS 6660.

FORMATION CONVENTIONNÉE



En tant qu'adhérent et par la convention qu'il a signée avec l'UNAFORIS, l'IRTS Champagne Ardenne à la charge de préparer les candidats à ce certificat, à veiller à leur éligibilité à se présenter à la certification puis à les inscrire auprès de la Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS (CCCU) en vue de réaliser le dossier de « Pratiques professionnelles » et l'épreuve orale d'évaluation des compétences.

Le parcours de formation préparatoire est dispensé dans les locaux de l'IRTS CA ou au sein même des établissements, services, entreprises ou associations.



PUBLICS CONCERNÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Le parcours de formation à la certification UNAFORIS s'adresse à toute personne ayant une expérience ou non d'accompagnement de personnes avec autisme. Les personnes possédant un parcours de formation dans les troubles du spectre de l'autisme ont la possibilité de bénéficier d'allègement de formation dans le cadre du bilan de positionnement.



PRÉ-REQUIS

Le parcours de formation préparatoire à la certification UNAFORIS s'adresse à des personnes :

- Ayant un niveau d'expression écrite suffisant afin de rédiger le dossier de pratiques professionnelles
- Ayant une expérience professionnelle justifiée et argumentée démontrant des compétences dans l'intervention ou l'accompagnement des personnes avec autisme
- N'ayant pas d'expérience dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes avec autisme. Un stage pratique d'une durée minimale d'un mois (140 heures consécutives ou non) est obligatoire avant de passer l'épreuve orale.

Pour pouvoir y accéder, les personnes doivent être âgées au minimum de 18 ans.



LA CERTIFICATION UNAFORIS

INTERVENIR AUPRÈS DE PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Cette certification atteste de la maîtrise des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et spécifique aux besoins des personnes avec TSA tout en s'inscrivant dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) et dans une dynamique de travail interdisciplinaire.

Il est inscrit au registre spécifique des certifications de compétences et habilitations (RS) de France Compétences. Le parcours de formation à la certification UNAFORIS est individualisé et se réalise en trois étapes :

- un bilan de positionnement ;
- un accompagnement collectif et individuel à la certification ;
- une formation théorique et pratique personnalisée sur mesure en fonction des besoins à la certification des candidats.

En fonction du besoin de formation et du profil, les candidats réalisent de 0 à 140 heures de formation pratique, et de 14 à 150,50 heures de formation théorique.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne avec TSA au sein des troubles du neurodéveloppement (TND) ;
- Comprendre et favoriser le développement de la communication et des interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND ;
- Élaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé et global avec la personne avec TSA tout au long de son parcours de vie ;
- Proposer un référentiel commun des connaissances aux différentes personnes intervenant avec et auprès de personnes avec TSA quels que soient leurs disciplines, leurs champs d'intervention ou leurs intérêts : aidants familiaux, proches aidants, professionnels du médico-social, du sanitaire et du paramédical, de l'intervention sociale, de l'éducation, du libéral, de l'entreprise et du secteur associatif...



LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Informer et sensibiliser les personnes sur les questions du repérage, du diagnostic, de l'évaluation, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes avec TSA ;
- Favoriser un travail d'équipe pluri-professionnelle et multidisciplinaire dans une dynamique inclusive et participative proposant un accompagnement spécifique, coordonné et cohérent aux personnes avec TSA ;
- Savoir construire et mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et global avec les personnes avec TSA et leurs aidants dans une continuité de leurs parcours.



UNE ORGANISATION

Le parcours de formation préparatoire est personnalisé et construit sur mesure pour chacun des candidats par l'IRTS CA. Il se réalise en plusieurs étapes :

LE PARCOURS COMMUN OBLIGATOIRE																
BILAN DE POSITIONNEMENT ENVIRON 1 h	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF FORFAIT DE 16.5 h *															
<p>Ce bilan est réalisé avec le responsable de la formation et/ou un formateur référent de parcours de l'IRTS CA permettant de retracer le portrait de l'expérience et du parcours de formation du candidat au regard des compétences attendues (environ 1 heure) ; Ce bilan n'est proposé que pour les personnes visant un parcours personnalisé.</p>	<p>Cet accompagnement est conduit par un formateur référent de parcours de l'IRTS CA sous la forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'ateliers collectifs d'accompagnement à la certification pour une durée totale de 10.5 heures dispensées en travaux dirigés par visio-conférence ; • d'un accompagnement individuel à la certification de 6 heures réalisé par le même formateur référent de parcours ayant conduit les ateliers collectifs. <p>* toute heure d'accompagnement complémentaire sera soumise à facturation.</p>															
ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION 3.5 h																
LE PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE PERSONNALISÉ																
<p>Le parcours personnalisé est proposé en fonction des besoins à la certification du candidat et pouvant inclure de 1 à 9 modules.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>BLOC 1 (56 h)</th><th>BLOC 2 (35 h)</th><th>BLOC 3 (56 h)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MODULE 1 14 h État des connaissances (module obligatoire)</td><td>MODULE 2 21 h Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale.</td><td>MODULE 6 14 h Approches et interventions recommandées : fondements et principales stratégies</td></tr> <tr> <td>MODULE 4 28 h Les aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien</td><td>MODULE 3 14 h Communication</td><td>MODULE 7 21 h Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien</td></tr> <tr> <td>MODULE 5 14 h Anticipation et gestion des comportements-problèmes</td><td></td><td>MODULE 8 21 h Evaluation et fonctionnement global de la personne</td></tr> <tr> <td></td><td>MODULE 9 0, 7 ou 140 h Formation pratique de 0, 7, 140 heures en fonction du profil du candidat.</td><td></td></tr> </tbody> </table>		BLOC 1 (56 h)	BLOC 2 (35 h)	BLOC 3 (56 h)	MODULE 1 14 h État des connaissances (module obligatoire)	MODULE 2 21 h Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale.	MODULE 6 14 h Approches et interventions recommandées : fondements et principales stratégies	MODULE 4 28 h Les aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien	MODULE 3 14 h Communication	MODULE 7 21 h Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien	MODULE 5 14 h Anticipation et gestion des comportements-problèmes		MODULE 8 21 h Evaluation et fonctionnement global de la personne		MODULE 9 0, 7 ou 140 h Formation pratique de 0, 7, 140 heures en fonction du profil du candidat.	
BLOC 1 (56 h)	BLOC 2 (35 h)	BLOC 3 (56 h)														
MODULE 1 14 h État des connaissances (module obligatoire)	MODULE 2 21 h Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale.	MODULE 6 14 h Approches et interventions recommandées : fondements et principales stratégies														
MODULE 4 28 h Les aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien	MODULE 3 14 h Communication	MODULE 7 21 h Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien														
MODULE 5 14 h Anticipation et gestion des comportements-problèmes		MODULE 8 21 h Evaluation et fonctionnement global de la personne														
	MODULE 9 0, 7 ou 140 h Formation pratique de 0, 7, 140 heures en fonction du profil du candidat.															
<p>Pour les candidats n'étant pas en situation d'accompagnement auprès d'un public avec TSA, un stage de 140 heures est obligatoire conformément au règlement de certification.</p>																



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques prennent différentes formes afin de répondre aux objectifs du parcours de formation préparatoire et aux besoins des candidats. Les méthodes de travail alternent :

- Un accompagnement individuel pour chaque candidat avec un formateur référent de parcours de l'IRTS CA ;
- Des ateliers collectifs d'accompagnement à la certification (dossier «Pratiques professionnelles») ;
- Des apports méthodologiques ;
- Des apports théoriques personnalisés et organisés «sur mesure» pour chaque candidat ;
- Si besoin :
 - Une formation pratique auprès d'organismes accueillant et accompagnant des personnes avec TSA ;
 - Des témoignages de personnes avec TSA et/ou de leurs aidants ;
 - Des interventions de professionnels (table ronde, retours et partage d'expériences) ;
 - Des exposés et des analyses de situations d'accueil et d'accompagnement ;
 - Des travaux dirigés en petit groupe pour permettre les mises en situation autour de jeux de rôles, de simulation d'entretiens ou d'évaluation, d'ateliers d'immersion et de découverte d'approches et d'outils spécifiques ;
 - De l'analyse de pratiques.



LA CERTIFICATION

L'IRTS CA, en tant qu'adhérent de l'UNAFORIS et conformément à la convention signée, prépare les candidats à la certification au cours d'un parcours complet ou personnalisé, veille à ce que le candidat remplisse « les critères d'éligibilité à la certification prévus dans les référentiels et/ou dans les règlements des épreuves de certifications déposés » auprès de France Compétences puis présente le candidat à la Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS (CCCU) en vue de réaliser l'épreuve de certification.

Conformément au règlement des épreuves de certification et pour pouvoir se présenter à l'épreuve de soutenance orale, le candidat devra intégrer à son dossier de présentation à la certification :

- La preuve argumentée d'une expérience professionnelle démontrant des compétences dans l'intervention ou l'accompagnement de personnes avec autisme, acquises par l'expérience ou la formation (attestation employeur, évaluation et attestation de stage) ;
- La fiche de renseignement dûment remplie et incluant la description du parcours du candidat au regard des compétences visées par la certification (formations ou stages suivis, tests antérieurs...) ;
- Le dossier de pratiques professionnelles (DPP) sous format électronique, élaboré à partir d'une ou plusieurs situations réelles d'accompagnement d'une personne avec autisme rencontrées dans un contexte professionnel. Ce dossier doit être anonymisé et doit comprendre 15 pages (+/- 20%), hors annexes (15 pages maximum) et bibliographie.



L'ÉVALUATION

L'IRTS de Champagne-Ardenne s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité mise en œuvre pour toute formation. Celui-ci est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- Un Conseil de Perfectionnement de la Formation (CPF), instance de pilotage stratégique et pédagogique de la formation ;
- Un Comité de suivi Pédagogique (CSP)
- Des bilans collectifs avec les apprenants à mi-parcours et en fin de formation ;
- Des questionnaires de satisfaction individuels de mi-parcours et de fin de formation ;

Un bilan final intégrant le rapport d'activité de la filière Autisme et TSA est rédigé au regard des questionnaires de satisfaction et des retours collectifs des apprenants.



LES AUTRES FORMATIONS SUR MESURE DANS LE CHAMP DES TSA

DES FORMATIONS COURTES À LA DEMANDE, SUR SITE

Toutes les demandes de formation dans le champ des TSA peuvent être étudiées par l'IRTS CA.

Nos projets de formation sont adaptables aux préoccupations des directions et des équipes. Un projet sur mesure sera construit, y compris pour les établissements qui recrutent ou accueillent en stage des personnes avec TSA.

Après les formations, une continuité peut également être proposée par la mise en place d'ateliers d'analyse de la pratique, de supervision et de moments d'immersion pour accompagner les équipes dans la durée.

DES MODULES D'APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL

Les Modules d'Approfondissement Professionnel (MAP) TSA sont à destination des aidants familiaux, proches aidants, professionnel·le·s du médico-social, du sanitaire et du paramédical, de l'intervention sociale, de l'éducation, du libéral, de l'entreprise et du secteur associatif.

Les MAP TSA proposent des modules de formation pour acquérir et approfondir des connaissances spécifiques et actualisées dans le champ des TSA.

Les MAP proposés par l'IRTS CA (plaquette sur demande) :

- accès aux soins des personnes avec TSA (4j) ;
- de la compréhension à l'intervention dans les troubles du spectre de l'autisme (5j) ;
- accompagner une équipe dans un établissement accueillant des personnes avec TSA (4j) ;
- troubles du neurodéveloppement (TND) : repérage et orientation (4j) ;

DES ATELIERS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE OU DE SUPERVISION

Contenus : ateliers d'analyse de la pratique en groupe (demi-journée).

Objectifs :

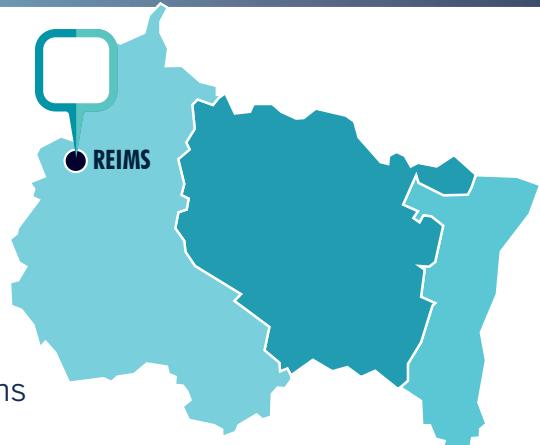
- Analyser les pratiques professionnelles en situation d'intervention ;
- Expliciter le faire, le savoir-faire et le savoir-être ;
- Adosser la pratique réflexive aux conditions de la professionnalisation ;
- Aider à l'explicitation et au décryptage du sens de l'action ;
- Mettre en place des modèles d'action, des combinaisons d'actes professionnels adaptés et repérés ;
- Soutenir la construction des compétences ;
- Forger l'identité professionnelle et institutionnelle ;
- Permettre les transferts d'apprentissage.

CONFÉRENCES / JOURNÉES THÉMATIQUES*

L'IRTS CA propose ponctuellement dans ses locaux, des conférences sur le thème des TSA.

Renseignements par téléphone ou sur le site www.irtsca.fr

* ouvertes à tous les publics concernés



Directrice de la formation

Simone FOND,
Directrice de la pédagogie et des formations
à l'IRTS de Champagne-Ardenne.

Responsable de la formation

Amélie GALLOIS,
Responsable de la formation Autisme/TSA
à l'IRTS de Champagne-Ardenne.

Contact

Amélie GALLOIS,
03 26 06 82 45
amelie.gallois@irtscfa.fr



www.irtscfa.fr

-   irtsca + international_irtsca + cfa_irtsca
-  school/irts-champagne-ardenne
-  bit.ly/youtube-irtsca
-  irtsca.bsky.social